



# Infos n°102

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 11 novembre 2008

*Communiqué commun SNUEP-SNES-SNEP*

## Grève dans le second degré le 20 novembre

Le 5 novembre, la réunion des organisations syndicales enseignantes du second degré a conclu à la nécessité d'un appel à la grève le jeudi 20 novembre dans le second degré.

Elle a abouti à la rédaction d'un texte d'appel portant sur l'ensemble des problèmes qui se posent aujourd'hui dans le second degré : budget, conditions de travail, précarité, revalorisation des personnels, respect du paritarisme, maintien de l'offre de formation, réforme du lycée...

Aujourd'hui, le SNES, le SNEP et le SNUEP se félicitent que ce texte ait recueilli un large accord de la plupart des organisations (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SE-UNSA, SNALC, UNSEN-CGT, CGC, SNETAA), pour appeler à la grève le 20 novembre dans le second degré sur la base suivante :

*« Alors que la rentrée 2008 s'est déroulée dans des conditions matérielles très difficiles pour l'ensemble des établissements du 2<sup>nd</sup> degré, le projet de budget 2009 ne peut que renforcer l'inquiétude des personnels. Les collèges, pourtant en augmentation démographique subiront les plus fortes suppressions d'emplois. Les lycées et les lycées professionnels ne seront pas épargnés. De surcroît, les diminutions programmées du nombre de places aux concours de recrutement et des moyens de remplacement annoncent un recours massif à la précarité.*

*Alors que le parlement délibère sur la loi de finances 2009, les organisations syndicales dénoncent des perspectives budgétaires qui vont nuire gravement et durablement aux élèves et aux enseignants. Le gouvernement entend mener une politique pilotée et contrainte par un budget en régression et une logique de réduction de l'offre de formation, en particulier dans la voie professionnelle.*

*A la dégradation constante et programmée des moyens d'enseignement et des conditions de travail, s'ajoutent des attaques répétées contre le paritarisme et le droit syndical. La politique du fait accompli et la marche forcée ne peuvent tenir lieu de méthode de dialogue social.*

*C'est parce qu'elles font du développement du système éducatif un enjeu fondamental pour l'avenir du pays et des jeunes que les organisations soussignées appellent à la grève dans les collèges, lycées et lycées professionnels le jeudi 20 novembre pour :*

- *Un budget 2009 à la hauteur des exigences, ce qui nécessite notamment de revenir sur les suppressions de postes prévues ;*
- *Une rénovation du système éducatif avec comme axe principal la réussite et l'élévation de la qualification de tous les jeunes, ce qui va de pair avec l'amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels ;*
- *Le maintien et le développement du paritarisme et des droits syndicaux ;*
- *Un véritable dialogue social sur les questions éducatives, ce qui nécessite que toute réforme prenne en compte les propositions des personnels, des parents, des élèves et de leurs organisations représentatives ce qui exclut la précipitation dans laquelle le ministère entend actuellement travailler ;*
- *La revalorisation de l'ensemble des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation ;*
- *Une réforme des lycées reconnaissant les apports disciplinaires, respectant les métiers, définissant des parcours cohérents dans les 3 voies de formation pour mener davantage de jeunes au Baccalauréat, examen national garantissant l'accès à l'Université. »*

*(SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SE-UNSA, SNALC, UNSEN-CGT, CGC, SNETAA)*



Vous pouvez nous écrire à [snuenat@snuenat.com](mailto:snuenat@snuenat.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°102

- 1 -

**Agissons  
Proposons  
Rassemblons**



***POUR UN AUTRE BUDGET 2009,  
POUR UNE VERITABLE RENOVATION DE  
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  
AVEC LE MAINTIEN DES FORMATIONS BEP  
POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL,  
POUR NOS SALAIRES.***

LE SEUL SYNDICAT SPECIFIQUE  
DES PLP

**LE 20 NOVEMBRE,**

le **SNU. EP - fsu** appelle à la **grève.**  
Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Alors que la rentrée 2008 s'est déroulée dans des conditions matérielles très difficiles pour l'ensemble des établissements du 2<sup>nd</sup> degré, le projet de budget 2009 ne peut que renforcer l'inquiétude des personnels. C'est 13500 nouvelles suppressions prévues pour 2009 et encore plus pour les rentrées suivantes.

L'enseignement professionnel subit depuis plusieurs années des attaques répétées. Les choix gouvernementaux ont été catastrophiques pour les lycées professionnels, leurs enseignants et leurs conditions de travail. La promotion et le développement de l'apprentissage (qui est passé de 300 000 à 450 000 apprentis) ainsi que sa mise en concurrence avec l'enseignement sous statut scolaire n'ont fait d'affaiblir les LP en diminuant leurs offres de formation et en multipliant les mesures de cartes scolaires. L'introduction de l'apprentissage (UFA) à l'intérieur même des LP par l'intermédiaire du développement des lycées des métiers participe à cette même logique de suppression de postes.

Pire encore, avec la réforme de la généralisation des BAC PRO 3 ans, c'est :

- **La disparition de toutes les formations BEP dès 2009.**
- **La transformation des diplômes de la voie professionnelle (moins de diplômes et des diplômes moins professionnels)**

Le syndicat qui accompagne les PLP  
**PAS LES CONTRE-REFORMES**





**Plus de 10 000 postes de PLP ont été supprimés depuis 4 ans. Avec la généralisation du BAC PRO 3 ans et la suppression des formations aux BEP, c'est 12 000 postes de PLP qui vont encore disparaître.**

De surcroît, les diminutions programmées du nombre de places aux concours de recrutement PLP et des moyens de remplacement annoncent un recours massif à la précarité.

Alors que le parlement délibère sur la loi de finances 2009, nous dénonçons des perspectives budgétaires qui vont nuire gravement et durablement aux élèves et aux enseignants. Le gouvernement entend mener une politique pilotée et contrainte par un budget en régression et une logique de réduction de l'offre de formation, en particulier dans la voie professionnelle.

A la dégradation constante et programmée des moyens d'enseignement et des conditions de travail, s'ajoutent des attaques répétées contre le paritarisme et le droit syndical. La politique du fait accompli et la marche forcée ne peuvent tenir lieu de méthode de dialogue social.

**Le SNUEP-FSU appelle tous les personnels à se mobiliser durant la semaine d'action du 17 au 21 Novembre, il demande aux collègues de prendre l'heure syndicale à cette période pour débattre des conséquences dans leur établissement des réformes en cours.**

**Le SNUEP-FSU appelle l'ensemble des personnels à faire grève le 20 Novembre pour signifier au gouvernement qu'ils ne sont pas d'accord avec la politique éducative actuelle.**

**Le 2 décembre 2008,  
votez et faites voter**

**SNU. EP - fsu**  
Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

***POUR UN AUTRE BUDGET 2009,***

***POUR UNE VERITABLE RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  
AVEC LE MAINTIEN DES FORMATIONS AUX BEP***

***POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL,***

***POUR NOS SALAIRES.***

**LE SEUL SYNDICAT SPECIFIQUE  
DES PLP**

**Le syndicat qui accompagne les PLP  
PAS LES CONTRE-REFORMES**



## **Avec la FSU et ses syndicats, le SNUEP-FSU interpelle les ministres**

**FSU – SNEP/FSU - SNES/FSU  
SNESUP/FSU – SNUIPP/FSU – SNUEP/FSU**

**Monsieur Xavier DARCOS**  
**Ministre de l'Éducation Nationale**  
110 rue de Grenelle  
75007 Paris

Les Lilas le 28 octobre 2008

Nos réf. : GA/ALG 28/10/08

Monsieur le Ministre,

Vos services viennent de communiquer aux organisations syndicales les projets de note de service sur les mutations 2009 des personnels enseignants du premier et second degré, d'éducation et d'orientation. Les dispositions nouvelles qu'ils contiennent aboutiraient à soustraire de fait les mutations et affectations à tout contrôle et à tout examen contradictoire avec les élus du personnel dans les commissions paritaires. Ces projets ouvrent la porte à des affectations discrétionnaires, à une individualisation des situations en dehors de toute transparence et sans garantie de règles communes et équitables.

Au printemps dernier, lors des discussions qui ont abouti aux accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social, le gouvernement, devant le refus unanime des organisations syndicales, avait retiré du protocole une disposition qui visait à transformer profondément le rôle des CAP en matière de mutation. Si le gouvernement a confirmé sa volonté de relancer le débat sur cette question il a bien précisé que cela devrait faire l'objet de négociations qui actuellement ne sont pas encore lancées.

Les projets que vos services nous ont soumis sont donc pour nous totalement inadmissibles parce qu'ils bouleversent les principes qui fondent le paritarisme et les garanties des personnels et parce qu'ils sont annoncés unilatéralement en rupture des engagements pris en la matière par le gouvernement. Les demandes de modification des textes que nos syndicats ont portées devant vos services se sont heurtées à un refus systématique.

Ces projets ne peuvent être maintenus car ils constitueraient une inadmissible rupture du dialogue social. Nous vous demandons donc de les retirer et d'annuler les consignes que vous avez d'ores et déjà données oralement aux services académiques et départementaux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments respectueux

*Gérard Aschieri*  
*Secrétaire Général de la FSU*

*Frédérique Rolet*  
*Co-Secrétaire Générale du SNES-  
FSU*

*Jean Fabbri*  
*Secrétaire Général  
du SNESUP-FSU*

*Gilles Moindrot*  
*Secrétaire Général du SNUIPP-  
FSU*

*Serge Chabrol*  
*Secrétaire Général du SNEP-FSU*

*Nicolas Duveau,*  
*Co-Secrétaire général  
du SNUEP-FSU*



**FSU – SNEP/FSU - SNES/FSU  
SNESUP/FSU – SNUIPP/FSU – SNUEP/FSU**

**Monsieur Eric WOERTH**

Ministre du Budget, des comptes publics et de la  
Fonction publique  
139 rue de Bercy  
75012 Paris

Les Lilas le 28 octobre 2008

Nos réf. : GA/ALG 28/10/08

Monsieur le Ministre,

Les services du Ministre de l'Education Nationale viennent de communiquer aux organisations syndicales les projets de note de service sur les mutations 2009 des personnels enseignants du premier et second degré, d'éducation et d'orientation., Les dispositions nouvelles qu'ils contiennent aboutiraient à soustraire de fait les mutations et affectations à tout contrôle et à tout examen contradictoire avec les élus du personnel dans les commissions paritaires. Ces projets ouvrent la porte à des affectations discrétionnaires, à une individualisation des situations en dehors de toute transparence et sans garantie de règles communes et équitables.

Au printemps dernier, lors des discussions qui ont abouti aux accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social, le gouvernement, devant le refus unanime des organisations syndicales, avait retiré du protocole une disposition qui visait à transformer profondément le rôle des CAP en matière de mutation. Si vous aviez confirmé sa volonté de relancer le débat sur cette question vous avez bien précisé que cela devrait faire l'objet de négociations qui actuellement ne sont pas encore lancées.

Les projets que vos services nous ont soumis sont donc pour nous totalement inadmissibles parce qu'ils bouleversent les principes qui fondent le paritarisme et les garanties des personnels et parce qu'ils sont annoncés unilatéralement en rupture des engagements pris en la matière par le gouvernement. Les demandes de modification des textes que nos syndicats ont portées se sont heurtées à un refus systématique.

Ces projets ne peuvent être maintenus car ils constitueraient une inadmissible rupture du dialogue social. Nous vous demandons donc d'intervenir auprès du ministre de l'Education Nationale pour lui demander de les retirer et d'annuler les consignes qu'il a d'ores et déjà données oralement aux services académiques et départementaux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments respectueux

*Gérard Aschieri*  
*Secrétaire Général de la FSU*

*Frédérique Rolet*  
*Co-Secrétaire Générale*  
*du SNES-FSU*

*Jean Fabbri*  
*Secrétaire Général*  
*du SNESUP-FSU*

*Gilles Moindrot*  
*Secrétaire Général*  
*du SNUIPP-FSU*

*Serge Chabrol*  
*Secrétaire Général du*  
*SNEP-FSU*

*Nicolas Duveau,*  
*Co-Secrétaire général du*  
*SNUEP-FSU*



Toute l'info sur [www.snuiep.com](http://www.snuiep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuiepnat@snuiep.com](mailto:snuiepnat@snuiep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



**Infos n°102**

*Communiqué de presse du SNUEP-FSU du 4 novembre*  
**MENSONGES ET DESINFORMATION DU SNETAA SUR LES VOTES DU CSE,  
DANS UN CONTEXTE D'ELECTIONS PROFESSIONNELLES !**

Les Professeurs de Lycée Professionnel ont pris depuis longtemps la mesure des dispositions proposées par le Ministère de l'éducation nationale sur ce que le Ministre appelle « *rénovation de la voie professionnelle* ». Le **SNUEP-FSU** constate que toutes les méthodes sont bonnes pour un syndicat réfugié depuis de nombreuses années dans l'autonomie pour tenter un dernier baroud d'honneur et redorer le blason qu'il a perdu vis-à-vis de nombreux enseignants.

**Les textes qui ont été présentés lors du dernier Conseil Supérieur de l'Education officialisent la fermeture des sections de BEP à la rentrée 2009.** Contrairement à ce qu'affirme ce syndicat autonome, le Ministère ne propose pas le maintien d'un dispositif pertinent permettant aux élèves issus de la classe de troisième d'acquérir un diplôme de niveau V. Il ne s'agit que d'inscrire le BEP en tant que « certification intermédiaire » dans le cursus du baccalauréat professionnel en réduisant les évaluations et proposant un recours exagéré au Contrôle en cours de formation.

Certes le terme de « passerelles » est évoqué, mais aucune disposition ne permet d'affirmer leur importance et la volonté du Ministre de les officialiser.

Ce n'est pas la proposition de mise en place de quelques sections de CAP qui est de nature à rassurer les élèves et les familles en matière d'orientation positive vers la voie professionnelle. L'éventuelle passerelle entre le CAP et le Baccalauréat Professionnel reste hypothétique.

Les enseignants de la voie professionnelle étaient largement représentés au Conseil Supérieur de l'Education et à la Commission des Lycées qui préparaient la séance plénière. **Le SNUEP-FSU a fait une déclaration au nom de la FSU, ainsi d'ailleurs que d'autres organisations qui font partie intégrante du paysage syndical de nos Lycées Professionnels.**

Dans un autre domaine, le **SNUEP-FSU** n'a constaté aucune avancée statutaire tant sur les champs d'intervention des PLP que sur des dispositifs visant à améliorer les rémunérations.

Le **SNUEP-FSU**, *au cours de son histoire*, n'a jamais fait la promotion de dispositifs qui pourraient à terme mettre à mal le statut des PLP. Il n'a donc en la matière aucune leçon à recevoir.

Le **SNUEP-FSU**, *non signataire du protocole de discussion*, n'a constaté aucune modification des objectifs du plan gouvernemental depuis le début du processus.

Il constate que toutes les méthodes sont bonnes pour le **SNETAA**, au moment des élections professionnelles du 2 décembre 2008, pour tenter de dissimuler son réel bilan.

**Le SNETAA se préoccupe-t-il des élèves issus du collège et qui ne pourront s'insérer dans la voie professionnelle du Service Public ?**

*Le Secrétariat National du SNUEP-FSU*



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuenat@snuep.com](mailto:snuenat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



**Infos n°102**

**- 6 -**